

Une nouvelle forêt pour Groupama Immobilier

d'après le communiqué de presse de Stéphane LE GOFF

Responsible Investment & Asset Management Forêts - Groupama Immobilier

Groupama Immobilier vient tout juste d'acquérir une nouvelle forêt dans l'Aude pour le compte de la Société Forestière Groupama. Il s'agit de la Forêt de Salvanère, magnifique forêt de montagne abritant tant des hêtraies que des sapinières dotées d'un excellent potentiel de production mais également à la dimension écologique indéniable : le **Grand Tétras** y a en effet élu domicile.

A la tête d'un patrimoine de près de 21 000 hectares, la Société Forestière Groupama est ainsi l'un des principaux propriétaires forestiers institutionnels en France.

POURQUOI ACQUÉRIR CETTE FORÊT ?

Stéphane Le GOFF, Responsable Investment & Asset Management Forêts au sein de Groupama Immobilier nous rappelle les missions et les objectifs de Groupama Immobilier au travers d'un tel achat :

Cette acquisition reflète la volonté de développement de la Société Forestière Groupama : un investissement diversifiant pour son portefeuille d'actifs et permettant un équilibre entre production forestière et préservation de l'environnement.

“



Cette acquisition reflète la volonté de développement de la Société Forestière Groupama

La Société Forestière Groupama détient à ce jour 21 000 ha de forêts soit une trentaine de biens situés pour la moitié en **Aquitaine**. Elle possède également des domaines forestiers dans toute la France : dans **l'Eure**, **l'Orne**, le **Cher**, le **Puy de Dôme**, la **Nièvre**, la **Saône et Loire**, les **Hautes Vosges**.

Acquérir une forêt dans l'Aude a permis d'étendre le portefeuille de la société vers une nouvelle région : **l'Occitanie**.

Une belle forêt de production

La forêt de Salvanère est un domaine qui s'étend sur 745 ha. Composée de **sapins** et de **hêtres**, elle détient un excellent potentiel de production avec des hêtraies et sapinières positionnées à une altitude comprise entre 1 000 et 1 800 mètres.

Située dans le massif pyrénéen, au sud du département de **l'Aude**, cet ensemble forestier s'étend sur les versants situés à l'est du Pic du Dourmidou. De nombreuses pistes et chemins forestiers le sillonnent. Pour Stéphane Le GOFF, très sélectif sur la qualité du portefeuille de Groupama Immobilier, le choix qui s'est opéré dans l'achat de la forêt de Salvanère revêt plusieurs objectifs.

Cet actif présente en effet un potentiel sylvicole remarquable dans un environnement écologique et paysager exceptionnel. La vente de bois constitue le revenu indéniable de la forêt de Salvanère mais ce placement revêt également un caractère écologique non négligeable.

Maintient de la Biodiversité

Magnifique territoire, cet espace forestier est également classé en forêt de protection. Le **Grand Tétras** ou Grand Coq de bruyère y a en effet élu domicile.

Espèce qui se loge dans les forêts de conifères, le Grand Tétras est actuellement en forte régression en France. Il est considéré comme menacé.

Parcouru par de nombreux cours d'eau, ce territoire forestier abrite également dans sa partie haute, des zones tourbeuses. L'actif forestier que représente la Forêt de Salvanère pour Groupama Immobilier, comme l'ensemble des forêts de la Société Forestière Groupama, est ainsi certifié PEFC, programme de reconnaissance de la gestion durable, en faveur de la biodiversité.



Compensation d'émissions de gaz à effet de serre

Il faut le savoir, la forêt absorbe chaque année, 10 à 15% des émissions fossiles du pays. Groupama Immobilier, conscient de son impact environnemental a une politique de compensation de gaz à effet de serre et travaille au quotidien sur la notion de « carbone évité » afin de réduire sa production de gaz à effet de serre.

Sur ce qui ne peut être évité, le groupe compense en gérant des forêts. Ces dernières

ont en effet la capacité de stocker du carbone. Sur un total de 21 000 ha de forêts exploitées par la Société Forestière Groupama, le stock de carbone séquestré franchit ainsi la barre des 10 millions de tonnes et contribue à la compensation d'émissions de gaz à effet de serre en France.

“

« Sortir la forêt du bois » c'est porter à la connaissance de chacun toutes les qualités de ce bien à la valeur patrimoniale indéniable.

Stéphane Le GOFF n'a de cesse de valoriser ce placement, cette valeur refuge que constitue la forêt. A la fois productive, protectrice et vectrice de valeurs, la forêt est source de multiples satisfactions.